

Publié le 17 mai 2011

La Semsamar prépare l'accueil des seniors

Face au vieillissement de la population et au manque d'infrastructures adaptées aux Antilles, la Semsamar s'implique depuis 2010 dans la création d'Ehpad en Guadeloupe et en Martinique. Le premier établissement pour personnes âgées dépendantes ouvrira en septembre prochain à Port-Louis.



Pour gérer les problématiques nouvelles liées au vieillissement de la population de la Guadeloupe, la [Semsamar](#) s'est lancée depuis 2010 dans un important programme de création d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). « La Guadeloupe est l'un des départements français les plus concernés par le vieillissement démographique, explique Marie-Paule Bélénus-Romana, directrice générale de la Semsamar. En effet, selon les projections moyennes de l'Insee, la part des personnes âgées de 60 ans et plus devrait y doubler d'ici 2030. Avec la Semsamar, les collectivités ont voulu préparer cette évolution majeure de sa démographie ». En partenariat avec des professionnels de la création et la gestion d'Ehpad, la Sem a ainsi créé une filiale, la SAS Semsamar santé, dotée d'un capital d'un million d'euros, qui se consacre à la mise en place et la gestion d'Ehpad dans les Antilles.

Six projets ont déjà été lancés en Guadeloupe et deux en Martinique, portés par différents opérateurs. Le premier, dont la construction a débuté à Port-Louis en mai 2010, ouvrira en septembre prochain. « La construction de ces établissements représente des enjeux essentiels pour les communes où ils seront implantés avec un investissement de 58 millions d'euros sur 2010/2012, et la création d'environ 60 emplois par Ehpad », commente Marie-Paule Bélénus-Romana.

Un acteur incontournable du développement

Créée en juin 1985 pour répondre, aux enjeux du développement de Saint-Martin, la Semsamar est devenue ensuite un acteur local de poids en Guadeloupe. En 1992, la Sem a étendu son activité à l'ensemble de l'île, à la demande de l'Etat et des collectivités publiques, avant d'ouvrir son champ de compétence à la Guyane en 2005 et à la Martinique en 2010. Elle remplit désormais sur ces trois départements des missions de service public dans le domaine du logement social (avec un parc de 10 000 logements), de l'aménagement (avec notamment des opérations RHI et Anru), de la gestion et du développement économique, devenant l'une des plus importantes sociétés d'économie mixte des Antilles.

Parmi les opérations en cours : la construction d'un internat d'excellence à Fort-de-France, dont la première pierre a été posée en février 2011 en présence du ministre de l'Education nationale, Luc Chatel. Une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 12 500 équivalents habitants (EH) est aussi réalisée au Moule, en Guadeloupe. Près de trois millions d'euros de travaux sont également prévus, à partir de mai 2011, dans les plus anciennes résidences de la Semsamar sur l'île de Saint-Martin.